



Centre Hospitalier
de PLAISIR

FOCUS

L'ACTUALITÉ DU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

N°02
04-2018



LE CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR EST OFFICIELLEMENT CONSTITUÉ.

(voir en page 4)

PAGE 5 **GESTION DE CRISE** : IMPLICATION DES PROFESSIONNELS LORS DE L'ÉPISODE NEIGEUX
DU 5 AU 12 FÉVRIER

PAGE 13 **HOMMAGE** : JEAN-PAUL ESCRIBE, REPRÉSENTANT DES USAGERS



REVENIR À L'ÉQUILIBRE

Par Jacques BÉRARD, Directeur

À l'heure où paraît ce deuxième numéro de FOCUS, le Centre Hospitalier de Plaisir présente aux autorités de tutelle un budget déficitaire à hauteur de 4,5 M€ (dont 3,5 M€ sur la partie sanitaire) ; ce déficit 2018 a été calculé sur la base 2017 en ressources humaines (sans modification).

La réglementation encadrant strictement les déficits à moins de 2,5%, des mesures seront prises dès cette année et en se projetant sur trois ans :

- **valorisation de l'activité** pour mieux placer l'établissement dans le bassin de population et augmenter ses recettes ;
- **diminution des dépenses de fonctionnement** : retour à la réglementation (notamment sur le temps de travail), réduction des fonctions supports (fermetures, poursuite de l'externalisation), augmentation de la productivité, unification des fonctions non encore réunies.

S'agissant du **soin**, plus que jamais le cœur de nos métiers, tout sera fait pour affiner notre stratégie et optimiser l'activité, à l'aide notamment d'indicateurs médico-économiques et de comparaisons.

Je sais pouvoir compter sur l'effort de chacun pour y parvenir.



Dr BASARD et Dr MARTIN-MOUSSIER,
Vice-Présidents de la Commission
Médicale de l'Établissement.

La fusion de l'Hôpital Charcot et de l'HGMS, intervenue le 1^{er} janvier dernier, a réuni deux communautés médicales se connaissant peu.

Le règlement intérieur de la nouvelle CME a introduit deux Vice-Présidents, de disciplines différentes, aux côtés du nouveau Président.

Cette initiative va favoriser la prise en compte des spécificités et des cultures de chacun et susciter l'émergence de valeurs médicales partagées

qui vont se traduire dans le projet médico-soignant en cours d'élaboration. Ce brassage de cultures constitue un enrichissement ; les complémentarités et les synergies confirment la pertinence de la fusion.

Mais l'annonce du déficit budgétaire, auquel nous étions peu, ou pas, préparés, représente un enjeu de taille. Pour accompagner l'inévitable plan de retour à l'équilibre, une communauté médicale renforcée représente un atout non négligeable. Le corps médical doit être en mesure d'accompagner les décisions qui seront prises en veillant à sauvegarder l'essentiel de ce qui représente le cœur de notre métier : le soin aux patients.

P. 2	Éditoriaux
P. 3	Sommaire
P. 4	Informations institutionnelles Le CH de Plaisir officiellement constitué Qualité et Gestion des Risques Une certification niveau B
P. 5	Gestion de crise Implication des professionnels lors de l'épisode neigeux du 5 au 12 février
P. 6-7	Culture à l'Hôpital Pourquoi un atelier poésie au pôle handicap du CH de Plaisir ?
P. 8	Art-thérapie Lectures-échanges en EHPAD : un atelier d'art-thérapie ouvert à la rencontre
P. 9-10	Pratiques de soins Rencontre avec les médiateurs de santé pairs du CH de Plaisir
P. 11-12	Psychiatrie de l'urgence CUMP 78 : la cellule d'urgence médico-psychologique des Yvelines
P. 13	Hommage Jean-Paul ESCRIBE, représentant des usagers au CH J.-M. Charcot
P. 13-15	Événements P. 13-14 : Accueil de jour Le Galion : édition d'un livre-témoignages et Conférence-Débat P. 15 : - Une conférence sur les projets d'urbanisme de la ville de Plaisir - Une pièce de théâtre au profit de l'école Ulysse - Semaine d'information sur la santé mentale (SISM)
P. 16	Ressources Humaines Présentation du Dr CAMUS-CARTEAU, Addictologue à l'unité d'addictologie / Nouveaux médecins. À venir : Forum de prévention des addictions / Événements au CMP Calliopé à Magny-les-Hameaux

IMAGE DE COUVERTURE : Le nouveau Conseil de surveillance le 13 avril 2018.

De gauche à droite : Mme Séverine FILLOU, Représentante de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ; M. Édouard CARON et Mme Valérie LOUIS, Représentants désignés par les organisations syndicales ; Mme Françoise BEAULIEU, Représentante de la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines ; Mme Sonia BRAU, Représentante du Conseil Départemental ; M. Jean-Joseph PACHERIE (UDAF), Représentant des usagers ; Dr Élisette ANDRIANNANJA, Représentante de la CME ; M. Jean-Armand GUILLARD, Représentant de la CSIRMT ; Mme Marie-Françoise NOZIÈRES (Génération mouvements) et M. Philippe DELAPLANCHE (UNAFAM), Représentants des usagers ; Mme Joséphine KOLLMANNBERGER, Maire de Plaisir ; Dr Marion POSTEL-VINAY, Représentante de la CME ; M. Bertrand COQUARD, Représentant du Président du Conseil Départemental.

Absentes de la photo : Mme Dominique MARTEAU et Mme Claude FINKELSTEIN, personnalités qualifiées désignées par le Directeur de l'ARS.

Crédit : © KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

FOCUS - avril 2018 - N° 02

Centre Hospitalier de Plaisir - 220, rue Mansart - BP 19 - 78375 Plaisir Cedex

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : M. Jacques BÉRARD, Directeur.

RÉDACTRICE EN CHEF : Mme Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication.

COMITÉ DE RÉDACTION : M. BÉRARD, Directeur ; M. BÉLAMRI, Responsable Sécurité Maintenance ; Mme BRUNIE, Responsable Qualité ; Mme CAMPANO, Cadre de santé ; M. le Docteur CHENAOUI, Chef de pôle de médecine gériatrique ; M. DUBOIS, Responsable des Marchés Publics, Direction des achats et de la logistique ; Mme ELARD, Coordinatrice des Ateliers d'Expression ; Mme GUENNEUGUES, Responsable logistique ; Mme LOESER, Cadre Supérieur de santé à la Direction des soins ; Mme le Docteur MOREAU, Pharmacien, Chef de Service ; Mme PADEL, Cadre Supérieur de Santé ; Mme RAUDIN, Directrice des Finances, de l'Activité et des admissions ; Mme SAVREUX, Assistante Ressources Humaines ; Mme SCHMAL, Cadre Supérieur Educatif ; Mme TALLA, Coordinatrice Animations EHPAD/USLD ; Mme TESTA, Cadre Supérieur de Santé ; Mme WALCZAK, Responsable Qualité.

COMITÉ DE RELECTURE : membres du comité de rédaction ; Mme BRANCO, Assistante Qualité ; M. DUBOIS, Responsable Marchés publics ; Mme PEYRARD, Assistante communication ; Mme SAVREUX, Assistante Ressources Humaines.

CONCEPTION GRAPHIQUE, INFOGRAPHIE ET MAQUETTE : Agence Noël - www.agence-noel.com / IMPRESSION : OFFSET ECLAIR Agence des Essarts-le-Roi - 01 30 41 95 63





Centre Hospitalier
de PLAISIR

LE CH DE PLAISIR EST OFFICIELLEMENT CONSTITUÉ

Le 13 avril dernier, Madame Joséphine KOLLMANNSBERGER, Maire de Plaisir, a été élue à la Présidence du Conseil de surveillance. Monsieur Jean-Joseph PACHERIE (UDAF¹) a été désigné Vice-Président.

Une étape importante vient d'être marquée pour l'Établissement qui est désormais officiellement constitué. Cette première réunion du Conseil fait suite à l'arrêté du 5 avril 2018 de l'Agence Régionale d'Île-de-France, délégation départementale des Yvelines, qui a fixé la composition du Conseil (voir la légende de la photo en page 3).

L'ensemble des instances de l'Établissement est donc à présent entièrement opérationnel.

1. Union Départementale des Associations Familiales.



Madame Joséphine KOLLMANNSBERGER, Présidente
et Monsieur Jean-Joseph PACHERIE, Vice-Président.

UNE CERTIFICATION NIVEAU B

La procédure de certification V2014, s'est déroulée **du 25 au 29 septembre 2017** de manière conjointe sur les deux établissements désormais fusionnés.

Le 16 mars, nous apprenions que ceux-ci étaient certifiés niveau B pour quatre années, ce qui correspond au 2^e niveau qui en compte cinq : de A pour les établissements satisfaisant pleinement aux exigences du référentiel HAS à E pour les établissements n'y satisfaisant pas.

Le niveau de certification obtenu s'accompagne de deux recommandations d'amélioration concernant : le *Management de la qualité et des risques* et le *Management de la prise en charge médicamenteuse du patient*. C'est au travers de la transmission du prochain compte qualité, prévue au plus tard le 30 mars 2019, soit vingt-

quatre mois après le dépôt du précédent, que la Haute Autorité de Santé appréciera la progression de l'établissement, notamment sur les thématiques faisant l'objet de recommandations.

Il s'agit là d'un résultat tout à fait honorable à replacer dans le contexte de multiples changements institutionnels : la fusion de l'établissement, l'ouverture du Centre de Gériatrie et Rééducation, puis de l'Unité de Soins Longue Durée (USLD)... sur une période très courte, et pour lequel la contribution de tous est une fois de plus à souligner.



Le Centre de Gériatrie et de Rééducation sous la neige.

IMPLICATION DES PROFESSIONNELS LORS DE L'ÉPISODE NEIGEUX DU 5 AU 12 FÉVRIER

Direction de la Qualité et Gestion des risques (QGR)

Par Patricia CARLIER, Directrice-Adjointe

La neige s'est rappelée à notre bon souvenir dès le 6 février au matin et n'a pas manqué de semer le trouble, le phénomène se révélant sans doute désormais trop rare pour être bien appréhendé par les pouvoirs publics. Au CHP, les actions ont été menées de front dès les difficultés de circulation constatées, avec la mise en place d'une cellule de crise dès le mardi après-midi et durant les quatre jours d'intempéries. La forte mobilisation des Directions concernées, de l'encadrement médical et soignant, de la sécurité, de la salubrité, des transports a permis de gérer efficacement cet épisode.

La mise à disposition de couchages pour les personnels bloqués sur site, de plateaux-repas et de navettes pour des retours au domicile facilités ont été quelques-unes des solutions palliatives mises en place. Combinées à l'engagement des personnels soignants et à leur sens des responsabilités, ces actions ont permis de garantir aux patients et résidents des soins sans rupture. Certes, d'aucuns diront que l'on aurait pu mieux faire, c'est vrai, et le bilan effectué en fin de crise dessine d'ores et déjà les actions d'amélioration à conduire. Néanmoins il est à souligner l'excellente collaboration entre les différents services (soins, logistique, travaux, sécurité) et l'équipe de la qualité et gestion des risques, qui jusqu'au bout est restée sur le pont sans faillir. Merci à tous.

Direction des Soins

Par Sylvianne LOESER, Cadre supérieur de santé

L'épisode neigeux a causé de nombreux problèmes aux personnels du Centre Hospitalier de Plaisir et a impliqué une réorganisation des soins dans l'ensemble des unités. Dès le matin du 6 février la coordination des soins s'est inquiétée des difficultés auxquelles les professionnels

allaient être confrontés pour se rendre au travail. Il a alors été demandé aux cadres de joindre les soignants par téléphone afin d'anticiper le remplacement des personnes bloquées chez elles ; la continuité des soins a ainsi pu être assurée. Les deux jours suivants, encore plus critiques, n'ont pas découragé les bonnes volontés à proposer leurs services, en travaillant sur leurs heures de repos.

Certaines unités de pédopsychiatrie et les EMP ont dû fermer leurs portes ; les agents pouvant circuler et désirant travailler ont été redéployés en psychiatrie adulte intra, sur le pôle handicap, mais aussi en fonction de leurs lieux d'habitation à Rambouillet et à Magny-les-Hameaux.

Les soignants ont fait preuve de persévérance et affirmé leur sens du travail en commun, permettant d'assurer la qualité et la sécurité des soins.

La Coordination des soins remercie l'ensemble des professionnels pour son implication ainsi que pour les nombreux efforts consentis.

Direction des Travaux, de la Maintenance et de la Sécurité

Par Philippe LARIVIÈRE, Directeur-Adjoint

Face à un épisode neigeux d'envergure, les agents des services Maintenance et Sécurité ont été à pied d'œuvre pour rendre circulables les chaussées et assurer l'accès aux bâtiments des sites plaisirois. Ainsi plus de dix agents ont été mobilisés pour roulement sur les trois sites principaux. Dès le mardi 6 février, en coordination avec la cellule de crise, pilotée par la Direction QGR, en prévision des fortes chutes de neige et compte tenu des températures proches de 0°, des consignes ont été transmises pour le présalage des axes les plus sensibles.

Durant cette période, plus de douze tonnes de sel ont été dispersées sans relâche. Les techniciens ont répondu aux besoins des services en offrant un accès sécurisé sur les trottoirs, en priorité à proximité des structures. ... /...

... / ... Direction des Achats et de la Logistique

Par Eric CLAIR, Directeur-Adjoint

Durant cet épisode neigeux, nos équipes ont mis en place différentes actions, en particulier :

- mise à disposition de navettes pour les trajets domicile/hôpital pour les agents ne pouvant accéder à leur lieu de travail ou retourner à leur domicile ;
- redéploiement d'agents pour garantir les livraisons internes (magasin, linge...) malgré des bâtiments inaccessibles aux véhicules ;
- redéploiements d'agents pour assurer un déneigement satisfaisant ;

- chambres mises à disposition des agents bloqués ;
 - invitation au self (gratuité) pour les agents bloqués à l'hôpital ;
 - dépannage en repas pour la Mairie et les sinistrés de la route ;
 - achat et installation de chauffages électriques pour pallier la panne du primaire Resop ;
 - achat (ou location) et livraisons de couvertures et peignoirs supplémentaires dans les services.
- Toutes les fonctions logistiques essentielles ont été assurées normalement malgré les difficultés d'accessibilité des bâtiments et les problèmes posés par les absences de personnel.

CULTURE À L'HÔPITAL

Par Corinne LEPAPE, Educatrice aux Ateliers d'expression Les Glycines

POURQUOI UN ATELIER POÉSIE AU PÔLE HANDICAP DU CH DE PLAISIR ?

À l'origine pour lire des poèmes et découvrir des auteurs. La lecture, et de surcroît la poésie, permet de « s'évader », d'échanger des textes et d'en discuter en groupe. La poésie offre à chacun la perspective de belles rencontres. Partager des mots et des émotions, c'est un peu connaître et accepter l'autre, avec ses différences et ses difficultés.

Au fil du temps, l'atelier a évolué vers l'écriture de textes, de poèmes, seul ou en collectif. Outre la socialisation, l'objectif était que chacun y trouve du plaisir et ose s'exprimer. Mettre ses émotions, ses ressentis, son imaginaire dans quelques lignes. S'ouvrir au monde extérieur en fréquentant des expositions, des cafés-poésie, des ateliers d'écriture, en participant à des lectures. C'est ainsi que se sont créés des partenariats avec la bibliothèque de Plaisir, l'Association *Un temps de poète*, et les itinéraires poétiques de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Les cinq résidents inscrits à l'atelier se retrouvent le jeudi durant deux heures. D'anciens participants continuent à écrire et rejoignent le groupe pour des sorties à thème. Ainsi, depuis plusieurs années, le groupe participe au *Printemps des*

*poètes*¹, aux cafés-poésie et aux après-midi intergénérationnelles à la *Maison-Rousseau*.

L'an dernier, le groupe a aussi participé aux ateliers « Dis-moi dix mots », proposés par la bibliothèque, animés par Bernard MOREAU dans le cadre de la semaine de la langue française et de la francophonie. Plusieurs soirées ont été consacrées à composer des textes poétiques, partagés par les différents groupes, autour de dix mots imposés. Chaque participant a reçu un recueil des textes, édité par les éditions *Mazette*, sous la houlette de Gilles CHEVAL.

Depuis janvier 2018, les « poètes » de l'atelier ont « planché » sur différents thèmes :

- l'« ardeur », thème du *Printemps des poètes* ;
- le « temps », thème du **café poésie du 2 juin prochain** et de l'exposition photos illustrée par les poèmes d'*Un temps de poète* ;
- « l'enfance », thème choisi par les résidents et textes choisis par Yves GAUDIN pour les ateliers de préparation à l'**insurrection poétique du 19 juin 2018**.

1. <https://www.printempsdespoetes.com/>

Les mots des poètes circulent de bouche à corps, de corps à oreilles, d'oreilles à cœur.

Jacques FOURNIER, Directeur des Itinéraires poétiques

Yves GAUDIN est un poète et un rhapsode. Il partage ses propres textes et ceux d'auteurs très variés. Son but est de donner le goût de la poésie et de la faire apprendre *par cœur et par corps*. L'insurrection poétique est un défilé de personnes récitant ou chantant de la poésie, dans les rues de la ville, joignant des gestes précis à la parole. Il s'agit de mémoriser des textes avec des gestes, des mouvements, et de les déclamer avec ferveur, douceur. Les langues étrangères semblent faciles d'accès et chacun comprend le langage de l'autre.

Six résidents participent à ces soirées.

- Pour Benjamin : « L'atelier me fait du bien, à chaque fois je sors détendu. »
- Pour Olivier : « C'est une expérience très enrichissante. »
- Pour Jean-Pierre : « C'est vivant ! J'apprends facilement. »

Ces ateliers et partenariats ont favorisé les échanges et la confiance entre encadrante (éducatrice) et résidents mais ont surtout créé des liens à l'extérieur de l'établissement d'hébergement. Sortir, échanger, rire, créer, apprendre comme « tout le monde ».

APRÈS-MIDI INTERGÉNÉRATIONNELLE DU 31 JANVIER 2018 À LA MAISON-ROUSSEAU

Ambiance détendue et sympathique pour les retrouvailles entre des enfants des centres de loisirs, des habitués de la Maison-Rousseau, l'association *Un temps de poète* et des poètes du Centre Hospitalier de Plaisir.

Lectures de textes d'auteurs célèbres, poèmes tristes ou comiques, marionnettes, chansons et participation du public. Les sept résidents ont, quant à eux, lu des textes choisis ou écrits.

Une résidente lit un poème de sa composition sur l'ardeur, lors du café-poésie du 17 mars.



© Ateliers d'expression

CAFÉ-POÉSIE LE 17 MARS À L'ANCIEN RESTAURANT DU CHÂTEAU

Salle comble et belle ambiance pour les dix ans de l'Association *Un temps de poète* et la vingtième édition du *Printemps des poètes*.

Improvisation poétique avec la troupe junior des *Farfadets*, textes célèbres avec les « souffleurs de rêves », écrits de l'association *Légende de Yumuri*, intermède musical, chansons avec la compagnie *Après la pluie*, les intervenants se succèdent et les résidents se lèvent et déclament leurs compositions.

Les applaudissements leur donnent confiance. Ils ne sont plus vus sous l'aspect du manque mais sont reconnus pour leurs créations et leur talent.

Lecture lors du café-poésie du 17 mars.



© Ateliers d'expression

« LECTURES-ÉCHANGES » EN EHPAD : UN ATELIER D'ART-THÉRAPIE, ESPACE OUVERT À LA RENCONTRE

De juin à septembre 2017, une dizaine de résidents de l'EHPAD La Roseraie se sont réunis presque chaque semaine durant une heure, pour un voyage à la fois créatif et thérapeutique au pays des mots.

Cet atelier a été co-animé par Annaëlle PEUDENIER, Psychologue clinicienne et Emmanuelle PAVON DUFAURE, lectrice-thérapeute stagiaire de l'Institut National d'Expression, de Création, d'Art et Thérapie (INECAT). Grâce à la médiation artistique de la lecture, un temps d'échanges et d'expression de soi a été proposé à chacun. Pour veiller à la sécurité de chacun dans le groupe et accompagner la découverte en soutenant l'orientation temporelle, l'atelier suivait plusieurs temps.

À chaque fois, on trouvait sur la table basse des objets en lien avec le thème du jour que l'on se passait de main en main : une stimulation multisensorielle mobilisant la mémoire tout en créant un premier lien entre les participants... Étonnement partagé devant un masque de Venise – on l'essaye –, des gâteaux factices de théâtre – on aimerait les déguster –, une rose – on la sent –... les résidents commençaient ainsi à rêver en tirant au sort des citations et extraits ou en offrant des mots précieux à leur voisin. Ces dispositifs ludiques préparaient la lecture du jour.

Ensuite, les participants étaient invités à écouter la lecture de fragments de texte (romans, contes, poèmes). Au cours de ces lectures, il leur était proposé d'exprimer ce que cette lecture suscitait en eux : les émotions et les pensées associées, quelles histoires ils pouvaient inventer pour créer une suite à ce qu'ils venaient d'entendre, etc. Chacun pouvait interrompre l'histoire interprétée par la lectrice, donner son avis, rebondir sur des images,

écouter et être écouté, raconter et créer dans une atmosphère de bienveillance, comme une façon de partir à la découverte de soi-même et des autres.

Il y eut des moments d'émotions douloureuses partagées autour du *Petit Prince*, des fous-rires à la prononciation de mots bizarres – un des résidents a ainsi appris au groupe, non sans mal, quelques mots vietnamiens ! – de beaux instants de lecture collective, comme lorsqu'un résident, a initié une récitation chorale des *Fables* de LA FONTAINE pleine d'élan.

L'échange pouvait se prolonger par un temps d'écriture selon les possibilités de chaque résident : écrire soi-même ou faire écrire par les animatrices. À d'autres moments, certains textes pouvaient être relus par les résidents, à une voix ou à deux.

Un dernier temps de l'atelier était toujours consacré au bilan de la séance et parfois au choix du prochain thème : « **Ce sera mieux la prochaine fois** » déclara un jour une résidente suite à une séance où l'on avait beaucoup parlé de deuil ; « **On est fous de joie** » put-elle conclure un autre jour

après la séance sur les saveurs ; « **On pourrait prendre le thème des rencontres ?** » proposa un autre résident. Lors du dernier atelier, chacun a emporté une enveloppe avec une citation surprise faisant écho à sa participation dans le groupe, ou un livret littéraire répertoriant les différents textes et créations dans l'atelier, une façon de laisser trace de cette appartenance sociale, de ce lien tissé entre leurs histoires, celles des grands auteurs et celles de chaque participant au groupe.



RENCONTRE AVEC LES MÉDIATEURS DE SANTÉ PAIR DU CENTRE HOSPITALIER DE PLAISIR

« Dans la suite d'expériences étrangères positives, le CCOMS¹ lançait en 2012 un programme expérimental sur la création d'un nouveau métier : « **Médiateur de Santé Pair** » avec la participation du secteur 78 G 11 du CH J.-M. Charcot.

Cinq ans après le lancement du programme, vingt-trois personnes sur vingt-neuf sont toujours en activité professionnelle, soit 79% du groupe de départ. Aucun programme de ce type n'a montré un si fort taux de retour à l'emploi chez les personnes en arrêt de longue durée du fait de troubles psychiques.

De son côté, l'enquête qualitative menée par le Clersé² constate que le programme expérimental a :

- montré la faisabilité de l'intégration de pairs-aidants professionnels dans les équipes des services de psychiatrie ;
- permis une nouvelle réflexion et un nouveau débat dans les équipes sur la maladie et les pratiques de soins, sur le vécu des patients par rapport au soin et au rétablissement ;
- montré qu'une certaine qualité de relation MSP/ usagers était possible.

Fort de ses résultats et en lien avec une relance du programme par le CCOMS et l'ARS, notre établissement accueille depuis le 14 décembre 2017 deux nouveaux Médiateurs de Santé Pairs. Nous nous réjouissons de cette collaboration dans l'intérêt des patients et vous remercions de l'accueil que vous leur ferez. »

Dr OMNES, Chef de pôle 78 G 16, Coordinatrice du projet *Médiateur de Santé Pair*

FOCUS : Quelle est votre formation ?

Noël THULINET (NT) et Sarah BEAUCHAMPS (SB) : Nous sommes en formation continue (une semaine par mois) depuis début janvier, pour un an et demi, afin d'obtenir une licence en Sciences Sanitaires et Sociales, mention Médiateur de Santé Pair (MSP).

FOCUS : Qu'est-ce qui vous a donné envie d'être MSP ?

SB : J'ai entendu parler de la pair aidance du Québec en 2012 et j'ai commencé à m'y intéresser. Plus tard, j'ai eu connaissance de la 2^e expérimentation en 2018. Avec ce métier basé sur l'humain, un parcours compliqué devient un atout, quelque chose de valorisant. Il s'agit pour moi de participer au changement de la psychiatrie qui s'intéresse de plus en plus à l'individu et pas aux seuls symptômes.

NT : Mon cheminement est plus récent. J'ai été amené à aider quelqu'un dans le cadre de mon parcours professionnel de manière spontanée, en partageant mon expérience. J'ai par la suite appris par un de mes thérapeutes que cela s'inscrivait déjà dans une démarche de médiation de santé / pair et que ce métier existait à part entière. Ainsi c'est mon chemin de vie et mon parcours de rétablissement³, plus que le choix *a priori* d'une carrière, qui m'a mené vers ce métier. Cela a été pour moi, une opportunité professionnelle d'avoir un métier plus en adéquation avec mes valeurs humaines que celui que j'exerçais.

FOCUS : Avez-vous vous-même été aidé par un MSP ?

NT : J'ai été aidé par des pairs aidants en hospitalisation, sans le savoir, dans une entraide mutuelle entre patients, et cela m'a beaucoup apporté.

SB : De mon côté, ce sont les associations d'usagers qui m'ont beaucoup aidé dans mon rétablissement, en particulier avec les groupes de parole, ce qui a un lien avec la pair-aidance.

... / ...

1. Centre Collaborateur de l'Organisation Mondiale de la Santé pour la recherche et la formation en santé mentale. 2. Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Sociologiques et Économiques. 3. Rétablissement : c'est un chemin non linéaire, propre à chaque individu. L'équipe soignante peut en faciliter l'accès, mais il appartient à la personne concernée de le parcourir.



Noël THULINET et Sarah BEAUCHAMPS.

FOCUS : D'après vous, quels peuvent être les atouts du MSP ?

SB : C'est vraiment le vécu couplé au rétablissement. Nous avons une proximité avec les patients qui ont une grande liberté de parole avec nous. Que ce soit pour les patients, les familles ou les soignants, notre atout principal est d'apporter l'espoir. De notre côté, les apports sont riches également : nous découvrons un autre versant, celui des pratiques soignantes, qui sont d'ailleurs réinterrogées. Il y a une véritable pertinence du travail, que nous ne décelions pas forcément en tant que soignés.

NT : Nous investissons les moments informels avec les patients, ce qui nous permet une première accroche. Ce ne sont pas les mêmes choses qui seront dites, la parole est en quelque sorte libérée. Quant aux soignants, nous leur apportons une expérience, un autre point de vue, comme eux aussi nous apportent une autre vision.

FOCUS : Comment avez-vous été accueilli au sein de l'équipe ?

NT et SB : Elle essaie de nous préserver. Elle est un peu observatrice mais commence à mieux comprendre ce

que nous pouvons apporter. Notre position réinterroge les pratiques des soignants.

FOCUS : Avec qui travaillez-vous (ou allez-vous travailler) ?

SB et NT : Nous travaillons déjà un peu avec les patients, avec les équipes intra et extra hospitalières, des partenaires comme le Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) de Rambouillet.

Plus tard nous devrions travailler avec les familles, avec des partenaires du territoire qui peuvent aider à l'insertion. Nous aimerions aider les patients sur l'évolution de leur prise en charge, liée au rétablissement.

FOCUS : Si vous deviez résumer votre métier en quelques mots ?

NT : Nous aidons le patient à trouver les possibilités d'une amélioration continue.

SB : Pour moi, la fonction de Médiateur de Santé Pair a vocation à recentrer la prise en charge sur l'individu, grâce à une prise en compte réelle de ses aspirations : « Rien pour moi, sans moi ». Il doit également être vecteur d'espoir.

Par Dr NOROTTE et M. VADILLO, coordonnateurs de la CUMP 78 et Mme VANDEWEGHE, Infirmière volontaire à la CUMP 78

CUMP 78 : LA CELLULE D'URGENCE MÉDICO-PSYCHOLOGIQUE DES YVELINES

Un dispositif départemental au service des victimes

En France, les CUMP assurent la prise en charge précoce médico-psychologique des victimes, dans des situations d'urgence collective : catastrophes, accidents impliquant beaucoup de victimes ou susceptibles d'entraîner un fort retentissement psychologique par leur nature (comme un braquage par exemple).

La CUMP participe à la prise en charge des victimes en immédiat (premières heures) et post-immédiat (premières semaines) et à leur orientation vers des prises en charge à plus long terme.

Le fonctionnement des CUMP repose sur la mobilisation rapide de professionnels de santé volontaires (psychiatres, psychologues, infirmiers) formés à l'urgence médico-psychologique, dont l'activité est encadrée par une convention. La CUMP 78 est rattachée à l'établissement siège du SAMU, le Centre Hospitalier de Versailles où se situent ses locaux.

COORDINATION DE LA CELLULE

Elle a évolué au cours de l'année écoulée avec les départs du Dr. Laure ZELTNER, Psychiatre praticien hospitalier au CH de Plaisir et de Christine EHLY, Psychologue au CH intercommunal de Meulan-les-Mureaux ; et les arrivées du Dr Cyrille NOROTTE, Psychiatre Assistant et d'Amandine PAIN, Psychologue exerçant tous deux au CH de Plaisir et de Fernando VADILLO, Psychologue au CH F. Quesnay.

Elle est soutenue institutionnellement par des professionnels de sept établissements de santé du Département qui contribuent à la réflexion clinique autour des interventions et à l'adaptation du dispositif aux nouveaux enjeux.

Depuis 2015, la charge de travail s'accroît et se complexifie, avec la résurgence des attentats en France et l'augmentation des risques liés au climat, impactant de nombreuses personnes. Un ajustement clinique, organisationnel et logistique, a donc été nécessaire. Des réflexions sont en cours à l'échelle locale, régionale, nationale pour une adaptation de la structuration des CUMP au plus près des besoins.

Au cours de l'année 2017, la CUMP 78 a notamment été mobilisée suite aux attentats de Barcelone et dans le contexte de l'ouragan IRMA aux Antilles.

« Le trauma fragilise le lien social. Après un événement potentiellement traumatique, ceux qui s'en sortent le mieux sont souvent ceux qui ont été les plus soutenus... par leurs proches, leur communauté, leur institution, entre autres. Ce sont ces différents supports que nous nous efforçons d'activer lors de nos interventions. »

Dr Cyrille NOROTTE, Coordonnateur de la CUMP 78, Psychiatre Assistant au CH de Plaisir

Actions de la CUMP 78 suite au passage de l'ouragan IRMA aux Antilles

IRMA a touché massivement Saint-Martin et Saint-Barthélemy le 6 septembre 2017, faisant peu de victimes physiques mais entraînant une grande désorganisation. Des moyens CUMP importants ont été envoyés sur place pour renforcer les équipes locales. Des dispositifs d'accueil et de prise en charge médico-psychologique pour les sinistrés rapatriés sur la région parisienne ont été mis en place. À la demande du SAMU 78, la CUMP 78 a été mobilisée, sur une période de trois semaines, pour différentes tâches de coordination :

- organisation du dispositif CUMP régional, en soutien de la coordination zonale, mis en place sur les aéroports de Roissy et d'Orly par les CUMP 93 et 94 ;
- mobilisation de seize volontaires CUMP 78 pour participer avec les coordonnateurs aux dispositifs d'accueil aéroportuaires ;
- prise en charge des rapatriés hébergés dans les Yvelines.

Celine VANDEWEGHE, Infirmière au CH de Plaisir, volontaire à la CUMP 78

Elle a suivi la formation CUMP habituelle de trois jours puis s'est portée volontaire auprès des coordonnateurs. Les jours où elle s'est inscrite sur le planning d'astreinte, elle assure une disponibilité 24 h sur 24 et intervient le cas ... /...

... / ... échéant avec le coordonnateur désigné et ses collègues volontaires.

« J'ai participé au dispositif d'accueil médico-psychologique mis en place à l'aéroport de Roissy pour les rapatriés sanitaires des Antilles. Avec mes collègues volontaires, nous avons reçu un briefing technique avant l'arrivée de l'avion, et un débriefing opérationnel après l'intervention par le coordonnateur, ce qui nous a permis de travailler

avec un sentiment renforcé de sécurité interne. La présence de la Croix rouge française qui propose des boissons chaudes, des couvertures et du réconfort nous a permis de nous concentrer sur les personnes qui étaient le plus en souffrance psychique pour initier une discussion, parfois un entretien clinique plus prolongé ou une orientation pour la suite. Il s'agissait d'humaniser le plus possible ce moment difficile. »

LE RÔLE DES COORDONNATEURS DE LA CUMP 78

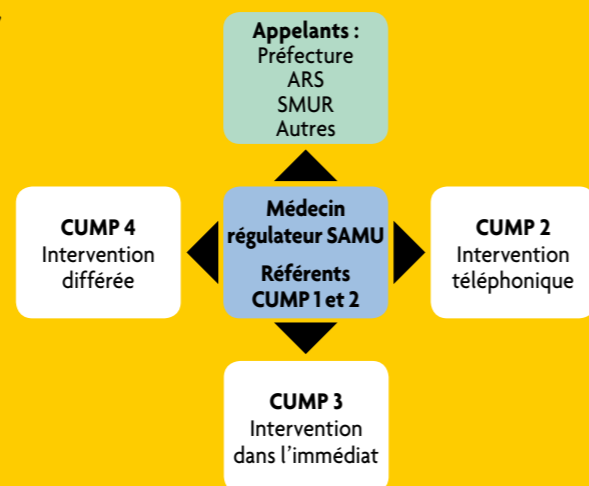
Le travail de fond :

- construction d'une culture d'intervention collaborative avec le SAMU, la Croix rouge française, l'Association de secouristes, et les associations d'aide aux victimes du 78 qui interviennent avec nous en situation « nombreuses victimes » ;
- élaboration d'outils d'intervention ;
- participation au réseau CUMP à l'échelle zonale, nationale ;
- animation du réseau des professionnels psy des Yvelines ;
- formation des professionnels de santé psy volontaires ou intéressés à l'urgence médico-psychologique ;
- formation des personnels du SAMU, à l'urgence médico-psychologique ;
- participation à des exercices de grande ampleur de catastrophe ou d'attentats ;
- élaboration d'un planning de réponse téléphonique.

En situation d'urgence :

- réponse téléphonique à la demande du régulateur SAMU ;
- mise en place d'un dispositif d'intervention adapté ;
- mobilisation des volontaires, élaboration d'un planning d'intervention ;
- prise en charge des « blessés psychiques » dans l'immédiat et le post-immédiat ;
- organisation de débriefing pour les professionnels des équipes d'urgence intervenus dans l'immédiat et ses suites.

LES DIFFÉRENTES MODALITÉS DE RÉPONSES DE LA CUMP DÉCLENCHÉES PAR LES COORDONNATEURS



Une partie de la CUMP 78, avec de gauche à droite : Dr NOROTTE, Mme VANDEWEGHE, Dr ZELTNER, Mme EHLI et M. VADILLO.



Par Jacques BÉRARD, Directeur

HOMMAGE

JEAN-PAUL ESCRIBE, REPRÉSENTANT DES USAGERS AU CH J.-M. CHARCOT

« Représentants des usagers, nous voulons rappeler que notre rôle à l'hôpital est – en recentrant nos malades au cœur du dispositif qui leur est propre –, de parler pour eux et pour leurs proches, dans la recherche de l'ensemble des procédures qui doivent tendre à optimiser l'environnement de soins prodigués, de redire au Corps Médical qu'il est l'acteur essentiel vers qui va notre reconnaissance ».

Le journal de l'EPS Charcot Plaisir, N°10, février 2002.



La Direction, ainsi que tous les professionnels de notre établissement, ayant travaillé avec lui, ont été très touchés par le décès de M. ESCRIBE, qui nous a quittés le 16 mars 2018.

Depuis le 30 mars 2000, date de son premier Conseil d'Administration du CH J.-M. Charcot, il était très impliqué au sein de notre Etablissement, y consacrant beaucoup de son temps. Malgré ses difficultés de santé, il était encore présent lors de la séance du Conseil de Surveillance du 12 mai dernier. En tant que Représentant des usagers de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM), il a très vite fait partie de la « Commission

de conciliation » qui s'est transformée en 2005 en Commission des Relations avec les Usagers et de la Qualité de la Prise en Charge (CRUQPC) jusqu'en 2013, puis en Commission des Usagers (CDU). Il a également représenté le CH J.-M. Charcot au sein de la Blanchisserie Hospitalière de Saint-Germain-en-Laye (BIH) de 2007 à 2009.

Ses proches lui ont rendu un dernier hommage à Bailly ce 23 mars dernier. Nos pensées les accompagnent dans cette épreuve.

ÉVÉNEMENTS À L'ACCUEIL DE JOUR LE GALION

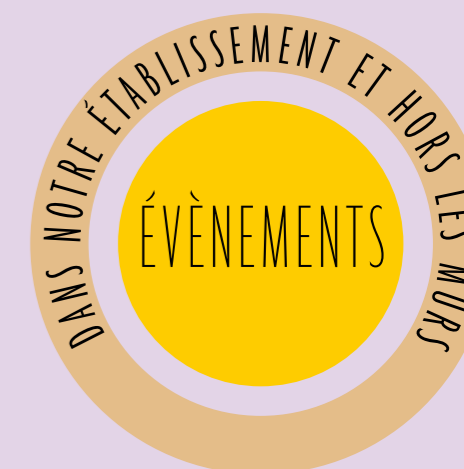
Par l'équipe du Galion

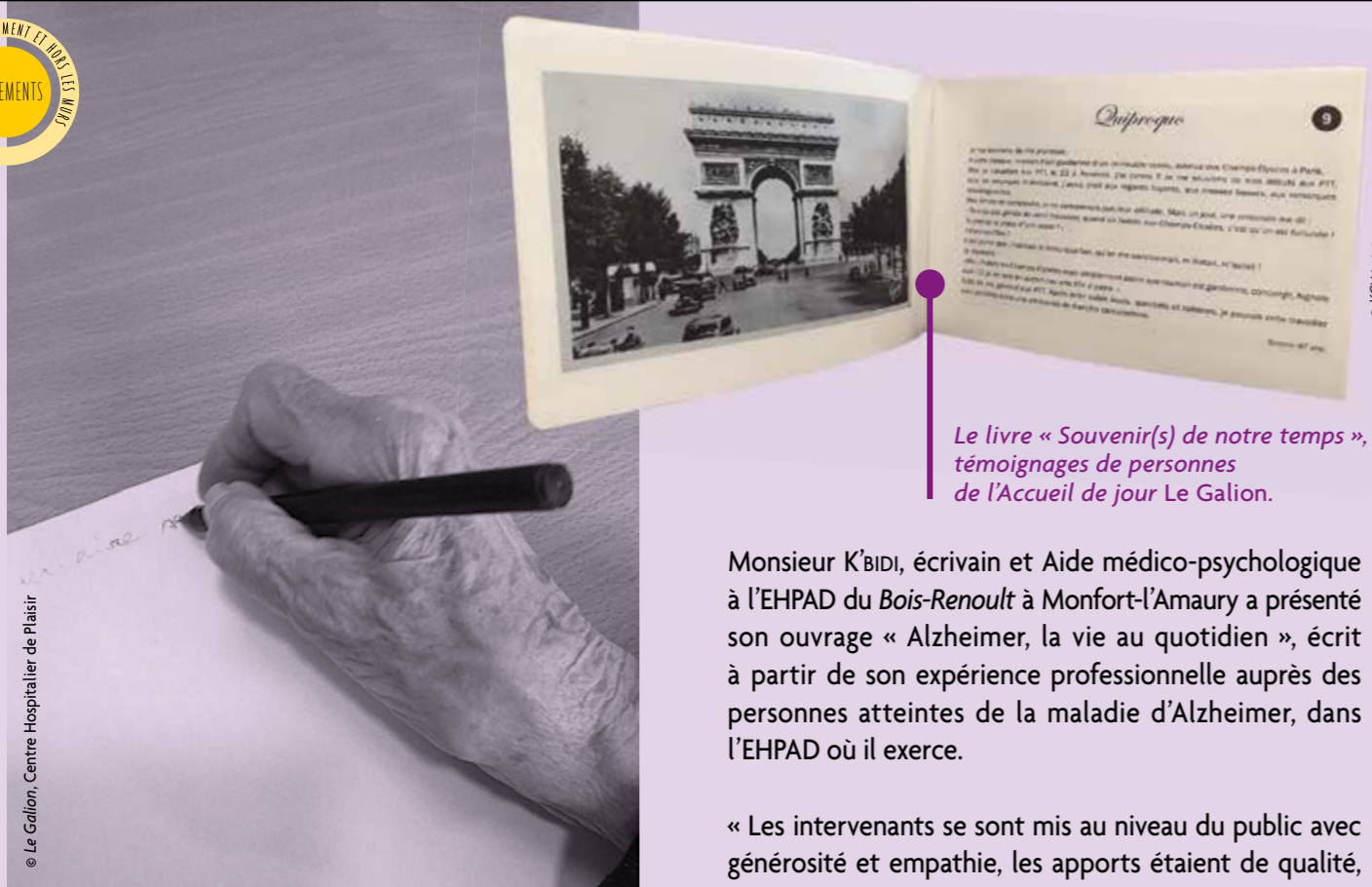
L'Accueil de Jour Le Galion est une unité de la filière de psychogériatrie cognitive. Structure médico-sociale, elle accueille, de 9h30 à 16h30, des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer. De nombreuses activités thérapeutiques sont proposées aux personnes accueillies.

Souvenir(s) de notre temps

Dans le cadre des activités socio-culturelles, des sorties à la bibliothèque du Château à Plaisir sont organisées dans un véritable partenariat avec la mairie de Plaisir. Les livres sont appréciés des personnes accueillies. Ils sont des vecteurs de communication. Les ouvrages les plus lus sont ceux qui évoquent des souvenirs autobiographiques. C'est suite à ce constat, que le projet « Souvenir(s) de notre temps » a vu le jour. L'objectif principal a été d'offrir aux personnes de l'Accueil de Jour qui le souhaitent et

qui le peuvent, de transmettre un épisode marquant de leur vie et de leur temps. Les témoignages ont été recueillis en individuel lors de temps dédiés. Ils ont été mis en texte par Françoise CHEQUES, Aide soignante, Assistante de soin en gériatrie, puis illustrés par les bibliothécaires, et exposés à la bibliothèque (supports réalisés par le service de communication de la ville de Plaisir).





Le livre « Souvenir(s) de notre temps », témoignages de personnes de l'Accueil de jour Le Galion.

Monsieur K'BIDI, écrivain et Aide médico-psychologique à l'EHPAD du Bois-Renoult à Monfort-l'Amaury a présenté son ouvrage « Alzheimer, la vie au quotidien », écrit à partir de son expérience professionnelle auprès des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, dans l'EHPAD où il exerce.

« Les intervenants se sont mis au niveau du public avec générosité et empathie, les apports étaient de qualité, à la portée de tous. » souligne Madame PÉROT, Responsable de la bibliothèque et coordinatrice de l'événement.

L'intérêt du public, composé d'environ cinquante personnes, de tous horizons (aidants, personnes malades, Plaisirois et extérieur, professionnels, bénévoles, de 18 à 99 ans...) a permis de nombreux échanges riches et enrichissants sur la maladie d'Alzheimer et l'aide aux aidants. La rencontre post-conférence de l'équipe du Galion avec les participants a permis une rencontre hors institution et a favorisé des échanges plus individualisés.



UNE CONFÉRENCE SUR LES PROJETS D'URBANISME DE LA VILLE DE PLAISIR

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication



Madame le Maire et Monsieur BÉRARD lors de la conférence sur l'urbanisme.

Le 24 janvier dernier, Madame KOLLMANNBERGER, Maire de Plaisir, s'est déplacée dans notre Centre Hospitalier pour une conférence, en présence de Monsieur BÉRARD, Directeur, concernant les projets urbanistiques de la ville. La réunion a permis de nombreux échanges avec le personnel présent. Madame le Maire a rappelé l'objectif d'établir un plan de « requalification du grand centre-

ville à l'horizon 2035 ». Il s'agit donc pour la Mairie de renforcer le rôle du centre-ville et de consolider ses liens avec le reste de la ville, en recomposant le tissu communal.

Trois secteurs ont été abordés : le quartier du Valibout, le centre-ville historique et le quartier du Centre Hospitalier de Plaisir, site Marc-Laurent et des jardins familiaux. Concernant ce dernier, il a été rappelé les différents objectifs :

- créer un nouveau secteur résidentiel dans Plaisir ;
- valoriser les éléments naturels : le rû ; la promenade de l'aqueduc, les « perspectives Petit Bois et F. Mitterrand » ;
- créer des liens avec les quartiers existants (« Perspectives Petit Bois et F. Mitterrand » ; vers le centre ancien) ;
- prévoir des typologies de logements variées en cohérence avec l'environnement bâti (pavillonnaire ou collectif) ;
- conforter les grands éléments paysagers.

UNE PIÈCE DE THÉÂTRE AU PROFIT DE L'ÉCOLE ULYSSE

Par Katia COUTON-WYPOREK, Chargée de communication

Le Lions Club de Plaisir-Grignon soutient les projets pédagogiques de l'Ecole Ulysse (Pôle I 04 de pédopsychiatrie) du Centre Hospitalier de Plaisir : comme chaque année, il a organisé une représentation théâtrale au profit des enfants de l'école. Le 27 janvier dernier, c'est donc *Cuisine et dépendances*, pièce d'Agnès JAOUÏ et Jean-Pierre BACRI, mise en scène par Marie-Sylvia MANUEL, qui a été jouée par la troupe du Soleil. Le public, très enthousiaste, a applaudi chaleureusement les artistes et cette belle initiative, dans la salle comble du Théâtre Robert-Manuel de Plaisir.

La Direction remercie vivement le Lions Club pour sa générosité et son soutien.

SEMAINE D'INFORMATION SUR LA SANTÉ MENTALE (SISM)

Par Geneviève CAMPANO, Cadre de Santé CMP/Hôpital de Jour Montaigne (78 G 16)

Cette semaine d'information a eu lieu du 12 au 25 mars dernier, avec pour thème national cette année : « Santé mentale : parentalité et enfance ».

Dans ce cadre, le Conseil local de santé mentale Rambouillet a organisé un événement en partenariat, à destination des professionnels, à l'auditorium La Lanterne : table ronde, avec une participation des CMP adultes et enfants de Rambouillet.



Retrouvez plus d'information sur la SISM nationale :

<http://www.semaine-sante-mentale.fr/>

PRÉSENTATION DU DR CAMUS-CARTEAU, ADDICTOLOGUE AU CH DE PLAISIR

Propos recueillis par Katia COUTON-WYPOREK,
Chargée de communication



Dr Christine
CAMUS-CARTEAU

© KCW / Centre Hospitalier de Plaisir

FOCUS : Qu'est-ce qui vous a menée vers l'addictologie ?

Christine CAMUS (CC) : Je suis arrivée au Centre Hospitalier de Versailles (CHV) en tant qu'interne, en 1984, puis j'ai validé deux spécialités (Pneumologie et Médecine Générale). Avec l'exercice tout d'abord de mon métier de pneumologue, j'ai pris en charge de nombreuses pathologies liées au tabac et j'ai eu envie d'être plus efficace pour les patients en prenant aussi en compte leurs addictions. J'ai alors passé un DU (Diplôme Universitaire) de tabacologie en 2001 et d'addictologie en 2011. J'ai ensuite été responsable de l'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) au CHV à temps plein, activité pour laquelle ma spécialité initiale m'a toujours été très utile. Puis j'ai rejoint le CHP le 19 janvier dernier en tant que spécialiste en médecine générale.

FOCUS : Qu'est-ce qui vous a donné envie d'exercer dans notre Centre Hospitalier ?

CC : Il existe dans l'établissement, une unité d'addictologie à part entière, avec une équipe pluridisciplinaire dynamique, que je suis ravie de rejoindre. Ce poste me donne l'opportunité de renforcer les actions de l'unité sur les deux sites, de participer à de nombreux projets. La diversité des actions est très enrichissante : activité de liaison, consultations externes, formation, participation au Comité de Prévention des Addictions (CPA), lien avec les CMP... La récente fusion des deux hôpitaux permet une ouverture très intéressante en élargissant les types de prises en charge au-delà de la psychiatrie, dans une

UNITÉ D'ADDICTOLOGIE

2bis, avenue Saint-Germain à Plaisir. Secrétariat : 01 30 81 86 68
 Chef de pôle : Dr P. BASARD. Responsable médical Psychiatre :
 Dr I. ALZIB. Médecin addictologue : Dr C. CAMUS-CARTEAU.
 Cadre de santé : Mme P. PROSPERI. Equipe pluridisciplinaire :
 Infirmiers, Psychologues, Psychomotriciens, Assistante sociale.

logique transversale. Nous travaillons par exemple avec des patients des Soins de Suite et Réadaptation (SSR) gériatrique polyvalent et SSR neuro-locomoteurs (site Mansart). Ce qui est motivant également, c'est d'aider à élargir l'offre de consultations externes, notre unité n'étant pas sectorisée géographiquement. Enfin, je connaissais déjà le CHP, car j'y faisais régulièrement des conférences dans le cadre des journées de sensibilisation organisées par le Comité de prévention des Addictions depuis des années.

NOUVEAUX MÉDECINS

- Monsieur le Docteur Dusan LONGINOVIC¹ intervient en qualité de médecin DIM depuis le 1^{er} mars 2018. Il a remplacé Mme le Dr RAVAUULT.
- Mme le Docteur Christine CAMUS-CARTEAU intervient depuis le 19 janvier 2018, en qualité de Praticien Hospitalier addictologue, dans le service d'addictologie au secteur 78 G 12 et en liaison sur le site Mansart.

1. FOCUS consacrera un article au DIM dans un prochain numéro.

Prévention

À VENIR



7 juin 2018 : Forum de prévention des addictions organisé par le CPA

Patients, résidents, professionnels, le Comité de Prévention des Addictions vous donne rendez-vous à **13h30 à la salle des fêtes**, site Mansart (ancienne cafétéria) : vous y retrouverez des conférences-débats, des stands et des ateliers, un goûter et un concours d'affiches avec des lots à gagner ! Le CPA vous espère nombreux.

CMP Calliopé à Magny-les-Hameaux

- Le 2 juin 2018 à 20h30 : « Les Planches prennent le large », Salle *Dunoyer-de-Ségonzac* à Viroflay, troupe des *Planches à pins*.
- Les 23 et 24 juin, le groupe peinture aux *Solstices des Arts* de Magny-les-Hameaux, à la *Maison des Bonheur* ; thème : Les couleurs. Exposition tout l'été à *Calliopé*, vernissage le 12 septembre 2018 dès 18h.